



APPEL A PROJETS

Parcours « Arts et jardins »

Constellations de Metz

3^{ème} édition – Du 20 juin au 7 septembre 2019

Pôle Culture de la Ville de Metz
Mairie de Metz
Pôle Culture Service Action Culturelle
B.P. 21025 / 57036 METZ Cedex 1
poleculture@mairie-metz.fr
+33 (0)3 87 55 54 56

Contexte :

Dans le cadre de son festival "Constellations de Metz" 2019, la Ville de Metz lance un appel à projets aux artistes pour la production et la diffusion d'une œuvre ou d'un projet artistique, plastique ou végétal(e), qui prendra place au fil de l'eau, le long d'un parcours qui constituera une grande promenade reliant la Porte des Allemands et le château de Courcelles le long des remparts, la Place de la Comédie, le plan d'eau et le long de la Moselle.

Il est attendu des candidats de dialoguer avec les paysages urbains et naturels en inventant un nouveau langage poétique à la croisée du végétal, de l'art contemporain, du land art et de l'art plastique dans l'espace public.

Le présent appel à projets vise la sélection d'un artiste (ou d'un collectif d'artistes) sur la base de références et d'intentions relatives au projet envisagé. Un contrat de prestations artistiques sera ensuite conclu avec le candidat retenu.

L'esprit de l'événement "Constellations de Metz" :

Exigeante et accessible, la programmation du festival est construite autour d'un fil rouge : les arts numériques, en lien avec l'identité "Art & Tech" du territoire messin. Ce festival permet d'inscrire plus visiblement et de façon encore plus qualitative la Ville de Metz comme une capitale culturelle, auprès d'un public régional mais aussi venu de France et de l'étranger.

En 2018, ce sont 950 000 spectateurs qui ont profité des parcours artistiques, des expositions, des concerts et des spectacles tout au long de l'été.

Plus d'informations sur le festival : www.constellations-metz.fr

Le public ciblé :

- Les messins
- Les touristes culturels et en séjour à Metz
- Les visiteurs de proximité (régionale et transfrontalière)
- Les amateurs d'art contemporain et des jardins

1. Les objectifs de cet appel à projets

- Proposer une installation artistique aux visiteurs de "Constellations de Metz "
- Soutenir l'intervention d'un artiste innovant et de qualité
- Participer à une programmation nationale et transfrontalière
- Bénéficier d'une couverture presse et média importante.

2. Profil des candidats

Cet appel s'adresse aux artistes professionnels, collectifs d'artistes et opérateurs culturels.

L'artiste (ou les artistes) proposé sera :

- inscrit à la Maison des Artistes ou à l'AGESSA,
- ou
- salarié par une structure professionnelle habilitée à établir une facturation.

3. Les contraintes à respecter

La proposition s'intégrera en cohérence avec le lieu choisi. L'installation devra être opérationnelle du **17 juin au 7 septembre**. Une attention particulière sera donnée à la pérennité et à la bonne tenue de l'œuvre durant l'ensemble de la manifestation.

4. Les critères de sélection

- Caractère innovant, créatif, contemporain et qualité de la démarche artistique
- Dimension esthétique de l'œuvre en cohérence avec le site
- Faisabilité technique et sécuritaire du projet
- Existence de partenaires et coproducteurs au projet.

5. Le calendrier

- Dépôt des dossiers de candidature le **11 janvier 2019**, dernier délai
- Résultat de la sélection le **22 janvier 2019** au plus tard
- Installation opérationnelle le **17 juin 2019**
- Début de l'exploitation du festival le **20 juin** (présence de l'artiste pendant le premier week-end)
- Démontage dès le **8 septembre**.

6. La composition du comité de sélection

L'Élu à la Culture et les représentants du Pôle Culture de la Ville de Metz composeront le comité de sélection. Des représentants du Pôle Parcs et Jardins de la Ville de Metz pourront également composer le comité.

7. Conditions d'accueil et budget

L'appel à projets donnera lieu à la signature d'un contrat entre la Ville et l'artiste (ou le collectif). Celui-ci reprendra les obligations des deux parties (notamment la présence obligatoire de l'artiste à certaines dates définies en concertation).

Une enveloppe budgétaire globale et maximale de **10 000 € TTC** est prévue, ce budget devra inclure les honoraires artistiques (cession de droits compris), les coûts de production et de technique (totalité des moyens humains et matériels) pour la réalisation et l'exploitation du projet (repérages, transports, frais de bouche, hébergement, montage, démontage et traitement des déchets, maintenance).

8. La communication

L'artiste (ou le collectif) sélectionné accepte que la représentation de son œuvre soit utilisée par la Ville à des fins de communication (Facebook de l'événement, Facebook de la Ville, site de la Ville...).

9. Les modalités de participation

Les candidats transmettront avant le **11 janvier 2019** un dossier en format numérique (document pdf) à : poleculture@mairie-metz.fr

Nous vous demandons de bien vouloir privilégier les envois de vos dossiers via des services de transfert de fichiers du type Wetransfer (**Dropbox exclu**).

Il est impératif que l'intitulé de tous les fichiers qui composent le dossier de candidature commence par le nom de famille du participant ou le nom du collectif (ex. pour le participant M. Dupont : "dupont_cv.pdf", etc.).

Renseignements complémentaires : Pôle Culture : 03 87 55 54 56

Dossier à remplir :

Nom du porteur de projet :

.....
.....

Adresse :

.....
.....

Code postal :

.....
.....

Ville :

.....
.....

Tél :

.....
.....

Mail :

.....
.....

Site internet :

.....
.....

N° SIREN :

.....
.....

N° SIRET :

.....
.....

Avez-vous déjà participé à un événement organisé par la Ville de Metz : oui – non

Nom du projet proposé :

.....
.....

Discipline :

.....
.....

Création originale : oui – non

Noms des partenaires éventuels (mécène, société technique et logistique, structure culturelle...)

.....
.....

Aspects techniques :

Pour une meilleure évaluation de votre projet, soyez le plus précis possible sur vos informations d'ordre technique.

Joindre un plan / croquis de l'installation.

Liste de matériel requis :

.....
.....

Puissance électrique requise :

.....
.....

Classification à la résistance au feu de votre installation (MO, M1 ou non)

.....
.....

Durée de montage et démontage :

.....
.....

Travail en hauteur : oui – non

Demande et autorisations particulières (ex : extinction éclairage public, pyrotechnie...)

.....
.....

Conditions d'accès logistiques (type de livraison, conditionnement...)

.....
.....

Étanchéité des composants :

.....
.....

Notice de maintenance et fonctionnement (allumage, extinction, maintenance)

.....
.....

Documents à joindre :

1. Présentation du porteur de projet (historique de l'association, curriculum vitae, biographie)
2. Descriptif détaillé du projet :
 - Contenu artistique
 - Biographie des artistes
3. Fiche technique détaillée :
 - Descriptif de la mise en œuvre technique
 - Liste des besoins fournis et à fournir avec devis joints le cas échéant
4. Budget prévisionnel (dépenses et recettes) du projet avec notice explicative incluant le détail des coûts techniques.
5. Copie de l'attestation d'assurance en cours de validité pour les structures (associations, établissements culturels)
6. Relevé d'identité bancaire
7. Ensemble des supports de prestations nécessaires à la bonne réception de votre projet (CD, DVD, plaquette) à l'adresse suivante :

**Mairie de Metz
Pôle Culture - Service Action Culturelle
B.P. 21025
57036 METZ Cedex 1**

8. Plan d'implantation du projet (via Google Earth ou Google Map)

Carte du parcours "Arts et jardins" 2019

